

l'exigence syndicale de la parité salariale entre les diverses régions du pays et, dans certains cas, entre le Canada et les États-Unis.

Face à cette rigidité des salaires relatifs d'une région à l'autre, on ne doit donc plus compter pratiquement que sur la mobilité des travailleurs pour atténuer les disparités régionales de chômage. Mais c'est ici qu'intervient une seconde particularité du Québec, à savoir que sa population est encore à 61 % francophone unilingue, qu'elle a une culture, une religion et même une histoire différentes de celles de la majorité des habitants du reste du Canada. Il s'ensuit que le coût privé de la mobilité à l'intérieur du Canada, pour la majorité des Québécois, est considérablement plus élevé que celui de tous les autres Canadiens. Il faut de plus ajouter à cela que les bénéficiaires de la mobilité sont passablement réduits par une politique fédérale d'assurance-chômage particulièrement généreuse, et d'autant plus généreuse que le chômeur vit dans une région à taux de chômage élevé.

On voit donc que deux ensembles de phénomènes se conjuguent pour expliquer la persistance d'un taux de chômage plus élevé au Québec qu'en Ontario.

Outre cet écart, qu'on peut considérer comme constant, entre le taux de chômage du Québec et celui de l'Ontario, on constate que la sensibilité de ce taux de chômage, aux variations de la demande globale, est plus considérable au Québec qu'en Ontario. Pour une région comme le Québec, dont le taux d'activité est traditionnellement inférieur à celui du Canada, une politique expansionniste basée sur une moyenne nationale des indicateurs de conjoncture ne sera donc généralement pas suffisamment stimulante en période de ralentissement. En période de tensions inflationnistes, une politique fédérale restrictive risque par contre d'arriver trop tôt pour le Québec, ou d'exercer un effet de freinage trop considérable.

### 2.3 Disparités de taux de chômage et politiques économiques

Pour remédier aux écarts de taux de chômage entre le Québec et l'Ontario, une première solution serait d'accroître l'efficacité du marché du travail en éliminant les obstacles aux ajustements des salaires relatifs et en augmentant l'incitation à la mobilité. Cette solution impliquerait d'abord que les gouvernements fédéral et provinciaux tiennent compte des conditions régionales dans l'établissement de leurs politiques salariales.

Il faudrait aussi convaincre les syndicats d'abandonner leurs exigences de parité salariale. En facilitant l'ajustement des salaires relatifs, ces mesures atténueraient le problème des disparités régionales de chômage. De plus, le gouvernement fédéral devrait voir à augmenter les bénéfices de la mobilité.